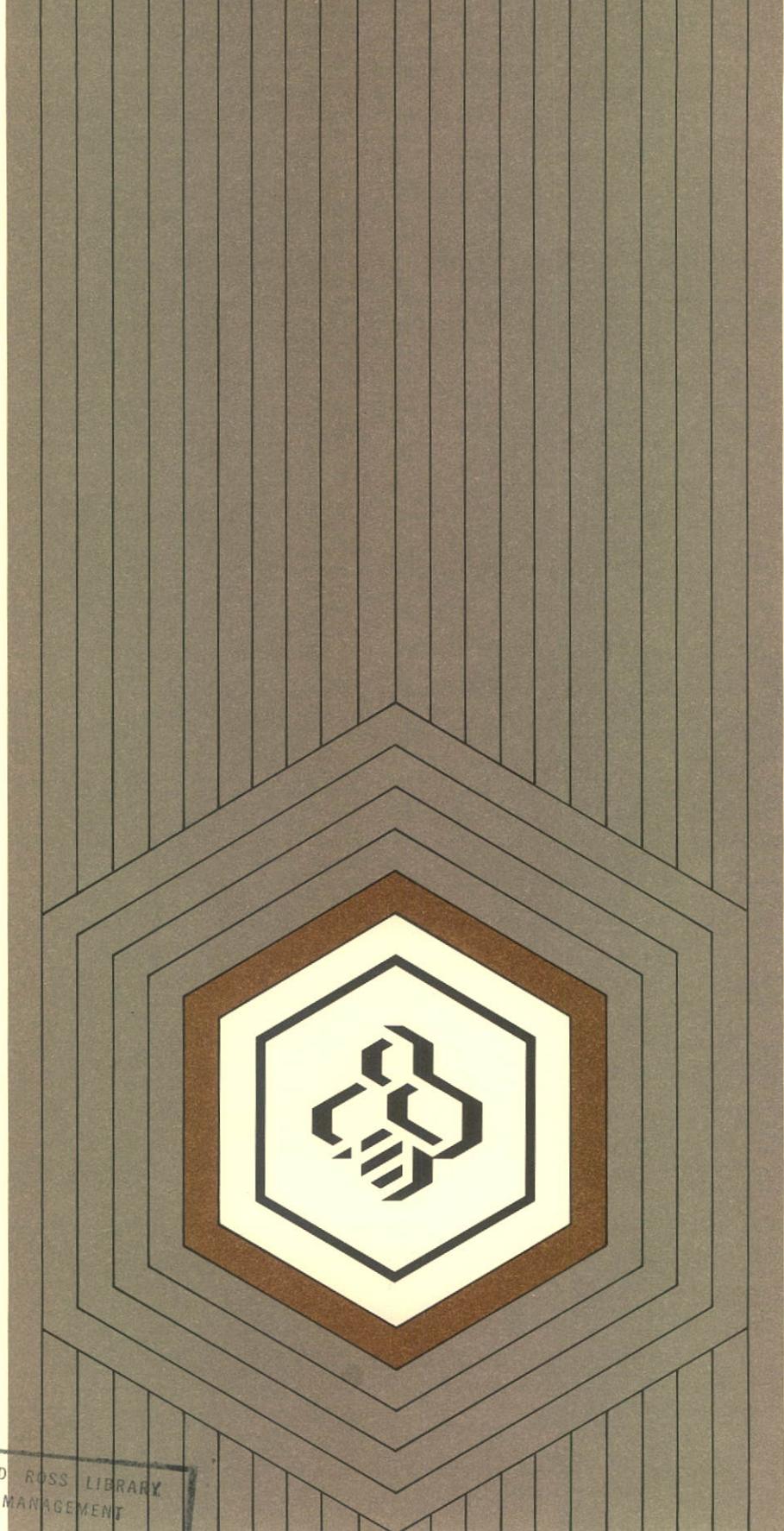


RAPPORT ANNUEL 1978



HOWARD ROSS LIBRARY
OF MANAGEMENT
AUG 14 1979
MCGILL UNIVERSITY

sid

société
d'investissement
desjardins

une institution du mouvement des caisses populaires desjardins

C

Table des matières

Message du président	5
Rapport du vice-président exécutif	9
Rapport des vérificateurs	13
Bilan consolidé au 31 décembre 1978	14
Bénéfices non répartis consolidés	16
Résultats consolidés	17
Évolution de la situation financière consolidée	18
Notes complémentaires	19
La Société d'investissement Desjardins un partenaire idéal pour l'entrepreneur	22
Conseil d'administration et opérations	24

Rapport annuel 1978

sid

**société
d'investissement
desjardins**



La Société d'investissement Desjardins a pour mission de favoriser le développement industriel au Québec par des investissements dans le capital-actions d'entreprises rentables, dirigées par des administrateurs compétents et dynamiques, et désireuses de prendre de l'expansion. La SID, une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, a comme principaux objectifs, non seulement de réaliser un succès financier grâce à des investissements profitables, mais aussi de favoriser des secteurs qui répondent aux besoins réels de l'homme et de la collectivité et qui contribuent à améliorer la qualité de la vie.



Message du président

C'est dans un climat d'incertitude sur le plan économique que s'est terminée l'année 1978. Malgré les efforts du gouvernement fédéral et de la Banque du Canada, le dollar canadien atteignait, en fin d'année, un niveau si bas qu'il faut retourner dans les années '30 pour retrouver notre dollar dans une position aussi faible. La croissance du produit national brut en terme réel est demeurée en deçà de notre capacité de production, ce qui n'a pas empêché l'inflation d'avancer trop rapidement, au taux moyen d'environ 9%. Pendant ce temps, le taux de chômage moyen atteignait 8,4% au Canada comparativement à 8,1% en 1977. Au Québec, le taux de chômage moyen s'est élevé à 11% en 1978, par rapport à 10,3% en 1977.

Les perspectives économiques pour 1979 ne sont guère plus brillantes, alors qu'on s'attend à ce qu'une récession modérée aux États-Unis vienne freiner les élans de l'économie canadienne et de l'économie québécoise. Le défi économique est de taille et il doit être perçu comme un stimulant pour tous les agents économiques du Québec dans leur recherche d'une plus grande efficacité, aussi bien sur le plan collectif qu'au niveau de chacun des secteurs.

C'est avec l'idée de relever de nouveaux défis que la Société d'investissement Desjardins entreprend sa sixième année d'opération. Après une période de démarrage de trois ans, pendant laquelle elle assura sa rentabilité en développant le prêt industriel et commercial, la SID s'est lancée résolument dans l'investissement qui constitue sa véritable raison d'être.

Nous avons présentement une base solide d'investissements de grande qualité. Les entreprises auxquelles s'est associé le Mouvement Desjardins par l'entremise de la SID, sont des entreprises dynamiques et leurs succès ont déjà eu des effets positifs sur nos propres résultats, comme vous l'expliquera plus en détail notre vice-président exécutif. De plus, il est intéressant de noter que ces entreprises employaient environ 6 350 personnes à la fin de 1978, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 38% depuis la fin de 1976, ou encore, la création de 1 750 nouveaux emplois en deux ans. Bien que nous ne puissions pas dire que ces créations d'emplois sont reliées directement à nos investissements, puisque certains de ceux-ci ont été réalisés en 1978, nous pouvons affirmer que notre apport de capital va permettre à ces entreprises de poursuivre leur développement dynamique, de créer de nouveaux emplois, de contribuer de façon marquante à l'essor économique du Québec.

Il y a quelques années, on reprochait au Mouvement Desjardins de ne pas s'impliquer directement dans le développement industriel. Aujourd'hui, les investissements de la SID de même que les prêts réalisés par notre filiale, le Crédit Industriel Desjardins Inc., viennent compléter l'action des caisses populaires et des unions régionales qui s'impliquent elles-mêmes de plus en plus dans le financement de l'entreprise. Le MCPD est donc bien engagé dans le développement économique, et il est important que sa contribution soit reconnue par tous les épargnants, eux qui sont souvent sollicités par d'autres organismes au nom d'une plus grande implication dans le développement économique.

La Société d'investissement Desjardins a bien rempli jusqu'ici le mandat qui lui avait été confié, il y a un peu plus de cinq ans. À ce moment-ci, les perspectives sont excellentes, compte tenu de la solidité et du dynamisme des entreprises avec lesquelles nous sommes associés. Aussi, après avoir fait le point sur les objectifs de la Société et sur le chemin parcouru jusqu'ici, notre Conseil d'administration s'est adressé au Conseil d'administration de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, qui est en même temps l'assemblée générale de notre entreprise, afin de connaître ses vues sur l'avenir de la SID et ses réactions au plan de développement qui lui fut présenté. Le Conseil de la Fédération s'est déclaré favorable à la poursuite de l'action de la SID dans le développement industriel du Québec et il a recommandé que nous nous adressions à nos bailleurs de fonds, qui sont les unions régionales et les institutions du Mouvement Desjardins, afin de leur soumettre le programme de financement de cette nouvelle phase de notre développement.

Au Congrès de mai 1978, les participants avaient souligné l'importance du rôle joué par la SID et la nécessité d'appuyer son action. Voici une entreprise qui prolonge l'action du MCPD comme instrument de développement économique. Il y a une place stratégique à occuper dans ce domaine et il ne faut pas attendre que cette place soit occupée par d'autres organismes. Il est donc important de favoriser le développement de la SID et d'appuyer ses interventions qui ne peuvent manquer d'avoir des répercussions favorables sur tout le Mouvement Desjardins.

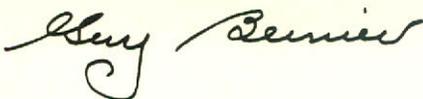
Au cours de 1978, quelques changements sont survenus au Conseil d'administration. La nomination de monsieur Raymond Blais, directeur général de l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, a permis de combler un poste vacant à la fin de 1977. Monsieur François Richard, directeur général de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins, qui agissait comme

secrétaire-trésorier, a remis sa démission. Monsieur Jean-Marie Raymond, président de LaSalle Tricot Limitée a été nommé administrateur et monsieur A.Hervé Hébert, qui siégeait déjà au Conseil, est devenu le secrétaire-trésorier. Enfin, monsieur Paul Gauthier, notre nouveau vice-président exécutif, a été nommé administrateur, comblant ainsi le poste laissé vacant par son prédécesseur.

Je me fais le porte-parole de tous mes collègues du Conseil d'administration pour remercier monsieur François Richard pour les précieux services qu'il a rendus à la Société comme administrateur depuis 1974, pour réitérer un message de bienvenue aux nouveaux administrateurs et pour souhaiter au vice-président exécutif beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

En terminant, je voudrais féliciter messieurs Roger Néron, président et directeur général de Culinar Inc., Marcel Deslauriers, président du conseil et chef de la direction de Sico Inc. et Marcel Dutil, président de Canam-Manac Inc. qui ont été respectivement choisis «Homme du Mois» de la revue Commerce pour les mois d'avril, juin et octobre 1978. La Société d'investissement Desjardins est fière d'être associée à des entrepreneurs de cette qualité. À cette fierté s'ajoute une appréciation d'ordre pratique, puisque les excellents résultats enregistrés par les entreprises qu'ils dirigent ont influencé très favorablement nos propres résultats.

Le président,



Guy Bernier

Le 6 mars 1979



Rapport du vice-président exécutif

C'est au cours de l'exercice 1978 que la Société d'investissement Desjardins a atteint, pour la première fois de sa courte histoire, une position d'investissement impliquant la pleine utilisation des ressources financières que lui ont confiées ses actionnaires. Notre Société a maintenant complété sa cinquième année d'opération mais c'est seulement depuis un peu plus de deux ans qu'elle exerce sa véritable mission qui est d'investir dans le capital-actions d'entreprises industrielles au Québec.

À l'origine, la SID avait choisi d'établir d'abord son rôle de prêteur industriel et commercial, rôle qui a été confié par la suite à sa filiale, le Crédit Industriel Desjardins Inc., lorsque celle-ci fut mise sur pied en 1976. Ce n'est qu'après la création du CID que notre Société s'est véritablement engagée dans l'investissement, de sorte que 1978 est seulement la seconde année complète consacrée à cette activité.

C'est le 24 février 1978 qu'a été complétée l'importante transaction amorcée à la fin de 1977, qui permettait à la SID d'acquérir un intérêt majoritaire dans Culinar Inc. Comme le rapport annuel de 1977 contenait plusieurs commentaires et informations reliés à cette transaction, je me contenterai de mentionner que c'est dans les états financiers de 1978 que ressort pour la première fois tout l'impact de cette transaction, puisque les résultats de notre nouvelle filiale y

sont consolidés à ceux de la SID. Une autre transaction importante fut complétée au mois de novembre alors que nous nous sommes portés acquéreurs de 200 000 actions du trésor de la Corporation de Gestion La Vérendrye.

L'acquisition de participations importantes dans des entreprises du secteur industriel est une activité financière dans laquelle les objectifs de rentabilité se mesurent à moyen et long terme. Dans les faits, le prix d'une transaction s'établit habituellement à un niveau qui laisse à l'acquéreur un rendement faible au départ, mais qui se bonifie dans le temps à la condition que l'entreprise connaisse les succès anticipés au moment de l'acquisition.

Nos investissements industriels ont été faits en 1977 et 1978, de sorte qu'il serait normal de s'attendre à des résultats très modestes pour l'exercice 1978. Or, les résultats financiers du dernier exercice apparaissent déjà comme très intéressants, et ce à cause de deux facteurs principaux. Le premier facteur est l'excellente performance des entreprises avec lesquelles nous sommes associés, performance qui est d'autant plus remarquable lorsque l'on prend en considération le contexte économique qui n'était pas particulièrement favorable.

Le second facteur, qui est davantage d'ordre technique, est le fait que pour la première fois, les résultats de Culinar Inc. sont consolidés à ceux de la SID et que les participations permanentes dans des compagnies satellites sont maintenant montrées à leur valeur de consolidation. Donc, ces principes comptables nous permettent non seulement de consolider les résultats des filiales, le CID et Culinar Inc., mais aussi d'enregistrer dans les livres de la Société notre quote-part des résultats nets des compagnies satellites, soient Sico Inc. et Canam-Manac Inc. La compagnie satellite peut se définir comme une compagnie dans laquelle l'investisseur détient un intérêt d'au moins 20% du capital-actions, exerce une influence sur les décisions importantes et est représenté au Conseil d'administration.

C'est ainsi que la SID a vu ses bénéfices nets atteindre \$4 549 662 pour l'exercice 1978, comparativement à \$654 433 au cours de l'exercice précédent. Les bénéfices nets de l'exercice 1978 représentent un rendement de 12,7% par rapport à l'avoir moyen des actionnaires estimé à un peu plus de \$35 millions pour l'année. En considérant que nos investissements industriels ont été faits avec des objectifs de rendement à moyen et long terme, nous estimons que ces résultats obtenus après si peu de temps, sont très encourageants.

Le bénéfice par action ressort à \$13,78 en regard de \$3,24 l'année précédente. Il faut bien réaliser qu'une partie très importante des bénéfices de la SID provient de notre quote-part des revenus de filiales et de compagnies satellites. Or, cette quote-part des revenus d'autres entreprises constitue pour la SID des revenus comptables, mais non des revenus monétaires. Ils ne permettent donc pas à la SID de distribuer un dividende en argent.

Il est cependant apparu comme très important aux membres du Conseil d'administration de trouver une solution qui permette de transférer aux actionnaires, une partie des bénéfices enregistrés par la SID. La solution retenue par le Conseil a été de déclarer un dividende sous forme d'actions qui soit en rapport avec les bénéfices nets corporatifs sur une base non consolidée.

Les actifs consolidés de la SID totalisaient \$126 785 596 à la fin de 1978, par rapport à des actifs de \$70 511 648 à la fin de 1977. Le facteur le plus important pour expliquer cette augmentation est sans doute la consolidation des actifs de Culinar Inc. dans le bilan de 1978.

Parmi les autres facteurs importants, il faut mentionner l'augmentation de la valeur de nos participations permanentes qui reflète d'une part l'acquisition d'un bloc d'actions de la Corporation de Gestion La Vérendrye et d'autre part, une augmentation de la valeur consolidée de nos participations permanentes dans des compagnies satellites.



Actifs* des partenaires industriels de la SID répartis selon les territoires des unions régionales des caisses populaires Desjardins

Unions régionales	en milliers de \$
Trois-Rivières	1 107
Québec	61 687
Montréal	43 890
Gaspé	—
Sherbrooke	1 357
Rimouski	357
Saguenay Lac St-Jean	2 357
Ouest-Québécois	17 130
Saint-Hyacinthe	3 857
Joliette	3 500

*Le tableau donne la répartition de l'ensemble des actifs de quatre entreprises industrielles associées à la SID. Il ne s'agit donc pas de l'impact direct des investissements de la SID, mais plutôt de celui de ses partenaires industriels.

Le capital-actions de la SID a augmenté de façon substantielle en 1978, suite à la conversion d'un montant de \$11 004 900 d'obligations en 110 049 actions ordinaires classe «B». La Société d'investissement Desjardins a aussi émis 17 989 actions contre règlement en espèces. Ces émissions de nouvelles actions sont reliées à la transaction qui nous a permis d'acquérir le contrôle de Culinar Inc.

J'aimerais maintenant rendre hommage aux dirigeants ainsi qu'à tous les employés des entreprises avec lesquelles la SID est associée. La force d'une entreprise comme la SID réside principalement dans la force de ses associés. Or, en 1978, ceux-ci ont su relever de brillante façon le défi économique qui se pose aux entrepreneurs québécois; non seulement ont-ils obtenu d'excellents résultats financiers, mais de plus, ils n'ont pas hésité à investir des sommes considérables dans de nouvelles immobilisations, de nouveaux équipements. En 1979, ces entreprises ont des projets d'investissement totalisant plusieurs millions de dollars. Ce sont des entreprises dynamiques auxquelles la SID est fière d'être associée.

Il faut aussi souligner la présence de ces entreprises dans presque toutes les régions du Québec. Cette présence n'est pas nécessairement équilibrée entre les régions, mais il faut se rappeler que nous n'avons que quatre partenaires industriels. Le tableau suivant montre comment sont répartis les actifs de ces quatre entreprises à travers le territoire des unions régionales. À mesure que nos investissements se multiplieront, l'impact économique de nos partenaires favorisera un nombre de plus en plus grand de localités du Québec.

Par le portefeuille de prêts de sa filiale, le CID, et par les quelques prêts qu'elle conserve, notre Société rejoint aussi un grand nombre de petites et moyennes entreprises établies dans toutes les régions du Québec. Le CID est appelé à connaître un développement rapide au cours des prochaines années et sa contribution au développement économique sera importante.

En définitive, l'année 1978 aura permis à la SID de démontrer que l'investissement dans des entreprises industrielles peut être rentable et que cette activité peut permettre au Mouvement Desjardins de favoriser l'activité économique dans plusieurs régions du Québec. Les actionnaires devraient trouver dans ces résultats, une motivation à investir davantage dans la SID afin que celle-ci poursuive son action dans l'économie québécoise.

En terminant, je voudrais rendre hommage à tous les employés de la SID pour l'excellent travail qu'ils ont accompli tout au long de l'année 1978.

Le vice-président exécutif,



Paul Gauthier.

Le 6 mars 1979

Société d'investissement Desjardins

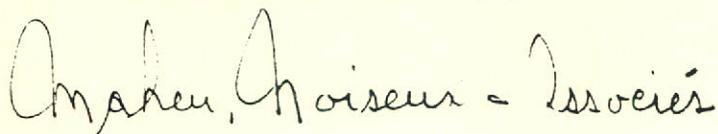
États financiers consolidés

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la
Société d'investissement Desjardins

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Société d'investissement Desjardins au 31 décembre 1978 ainsi que les états consolidés des bénéfices non répartis, des résultats et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date et nous avons obtenu tous les renseignements et les explications demandés. Notre vérification des états financiers de la Société d'investissement Desjardins et de sa filiale Crédit Industriel Desjardins Inc. a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous nous en sommes remis à l'opinion des vérificateurs qui ont vérifié les états financiers de la filiale Culinar Inc. et des compagnies satellites.

À notre avis, au meilleur des renseignements et des explications qui nous ont été donnés et tel qu'il appert aux registres comptables de la Société, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 décembre 1978 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Ces principes comptables ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, compte tenu du redressement rétroactif reflétant l'adoption de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation dans le cas des compagnies satellites.



Comptables agréés

Le 6 mars 1979

Bilan consolidé
31 décembre 1978

Actif	1978	1977
Court terme		
Billets à dépôts à terme	\$ —	\$ 10 580 622
Débiteurs (note 4)	10 034 730	686 179
Stocks	6 850 114	—
Frais payés d'avance	1 452 519	—
Montant encaissable au cours du prochain exercice sur les prêts à long terme	6 674 195	4 410 917
	25 011 558	15 677 718
Prêts à long terme et autres actifs	66 898 166	46 106 079
Participations permanentes (note 5)	13 179 074	7 767 948
Immobilisations (note 6)	14 062 884	240 223
Autres valeurs actives (note 7)	7 633 914	719 680
	\$126 785 596	\$ 70 511 648

Au nom du Conseil d'administration

Ray Bevier

Paul Gauthier

Administrateurs

Passif et avoir des actionnaires	1978	1977
Court terme		
Découvert de banque	\$ 127 906	\$ 53 066
Emprunt bancaire	2 185 000	4 784 700
Billets à court terme	4 500 000	—
Comptes à payer et autres dettes courues	13 481 660	1 162 006
Versements sur la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	300 000	—
	<u>20 594 566</u>	<u>5 999 772</u>
Dette à long terme (note 8)	<u>54 308 435</u>	<u>41 087 200</u>
Crédits reportés		
Impôts sur le revenu reportés	1 636 000	471 000
Excédent non amorti de la valeur comptable d'une filiale sur le coût d'acquisition	—	41 666
	<u>1 636 000</u>	<u>512 666</u>
Intérêts minoritaires	<u>11 162 291</u>	<u>1 181 168</u>
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 9)	33 018 400	20 214 600
Surplus d'apport	19 770	19 770
Bénéfices non répartis	6 046 134	1 496 472
	<u>39 084 304</u>	<u>21 730 842</u>
	<u>\$126 785 596</u>	<u>\$ 70 511 648</u>

Bénéfices non répartis consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 1978

	1978	1977
Bénéfices non répartis au début de l'exercice		
Solde déjà établi	\$ 701 813	\$ 567 139
Redressements		
Impôts sur le revenu des exercices antérieurs	(81 789)	36 722
Quote-part de la perte de Core Data Products Ltd. de l'exercice 1976 redressée pour fins d'états financiers comparatifs	—	238 178
Quote-part de la Société dans les résultats nets de compagnies satellites depuis la date de participation	876 448	—
	794 659	274 900
Solde redressé	1 496 472	842 039
Bénéfice net de l'exercice	4 549 662	654 433
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	\$ 6 046 134	\$ 1 496 472

Résultats consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 1978

	1978	1977
Revenus bruts d'exploitation	\$109 653 088	\$ 6 918 219
Coût des ventes et autres frais	85 961 958	—
Bénéfice brut d'exploitation	23 691 130	6 918 219
Frais financiers		
Intérêts sur emprunts à long terme	4 726 044	3 561 586
Intérêts sur emprunts à court terme	416 509	142 121
	5 142 553	3 703 707
Frais généraux et d'administration	7 628 439	2 602 405
Frais de recherche et de développement (incluant l'amortissement de \$20 000)	573 872	—
Amortissement des immobilisations	2 190 483	44 794
Amortissement de l'excédent du coût des actions des filiales sur les valeurs comptables	267 830	(41 666)
	10 660 624	2 605 533
Revenu d'exploitation avant revenus de participations permanentes	7 887 953	608 979
Quote-part de la Société dans les résultats nets de compagnies satellites	1 930 214	943 813
Bénéfice avant impôts, intérêts minoritaires et poste extraordinaire	9 818 167	1 552 792
Impôts sur le revenu		
Exigibles	2 619 000	341 316
Reportés	432 000	165 000
Avantage fiscal attribuable au report de pertes aux exercices subséquents	—	(45 126)
	3 051 000	461 190
Bénéfice avant intérêts minoritaires et poste extraordinaire	6 767 167	1 091 602
Intérêts minoritaires	2 217 505	57 169
Bénéfice avant poste extraordinaire	4 549 662	1 034 433
Provision pour pertes sur participations permanentes	—	380 000
Bénéfice net de l'exercice	\$ 4 549 662	\$ 654 433

Bénéfice par action (note 10)

Évolution de la situation financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 1978

	1978	1977
Provenance des fonds		
Fonds provenant de l'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	\$ 4 549 662	\$ 654 433
Postes ne comportant aucune rentrée et aucune sortie de fonds	3 231 401	29 388
	7 781 063	683 821
Autres postes affectant le fonds de roulement		
Augmentation de la dette à long terme	20 657 585	10 000 000
Ventes d'immobilisations	752 383	—
Émission d'actions ordinaires, classe B	1 798 900	—
Émission d'actions aux intérêts minoritaires	385 304	—
Postes n'affectant pas le fonds de roulement		
Conversion d'avance à une compagnie en actions privilégiées	—	52 200
Émission d'actions ordinaires, classe B, suite à la conversion de débetures, Série A	11 004 900	—
	42 380 135	10 736 021
Utilisation des fonds		
Postes affectant le fonds de roulement		
Acquisition d'une filiale (note 11)	6 780 261	—
Achats de participations permanentes	3 793 285	6 891 500
Déboursés nets sur les prêts et autres actifs	18 932 167	16 829 460
Achats d'immobilisations	5 925 723	59 056
Frais d'émission de la dette à long terme	373 872	280 964
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	409 431	5 000
Diminution de la dette à long terme	421 450	—
Postes n'affectant pas le fonds de roulement		
Augmentation des participations permanentes suite à la conversion d'avance à une compagnie en actions privilégiées	—	52 200
Conversion de débetures Série A en actions ordinaires, classe B	11 004 900	—
	47 641 089	24 118 180
Diminution du fonds de roulement	\$ 5 260 954	\$ 13 382 159

Notes complémentaires

31 décembre 1978

1. Principales pratiques comptables

a) Principes suivis en vue de la consolidation

- i) Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société d'investissement Desjardins et des filiales
- Crédit Industriel Desjardins Inc.
 - Culinar Inc. et ses filiales.

Les comptes de Core Data Products Ltd. et de sa filiale sont exclus de la consolidation en raison de la liquidation de cette dernière.

- ii) Les excédents du coût des actions de filiales sur les valeurs comptables aux dates d'achat sont amortis sur une période de 20 ans.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût et de la valeur nette probable de réalisation; le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

c) Détermination des revenus bruts d'exploitation

Les revenus bruts d'exploitation sur les prêts accordés à des entreprises sont déterminés suivant la méthode de l'intérêt simple calculé sur les soldes décroissants.

Les revenus de location non gagnés représentent l'excédent du montant brut à recevoir des contrats de location sur le coût des éléments d'actifs loués, déduction faite de la valeur résiduelle estimative. Ces revenus non gagnés sont inscrits aux livres lorsque le contrat entre en vigueur et sont portés aux revenus en montants mensuels directement proportionnels au solde résiduel du placement non recouvré dans l'actif relatif à la location.

d) Immobilisations

La Société a adopté la politique d'amortir les immobilisations d'après la méthode de l'amortissement dégressif, selon la méthode de l'amortissement constant sur la durée économique prévue pour l'équipement et sur la durée des baux pour les améliorations locatives. Les taux d'amortissement suivants ont été utilisés:

Mobilier et équipement	20%
Immeubles	5% et 10%
Machinerie et équipement	20%
Matériel roulant	30%

e) Frais de développement reportés

Les frais de développement reportés sont amortis d'après la méthode de l'amortissement constant pendant une période de trois ans.

f) Provision pour pertes

Les prêts consentis et déboursés ainsi que les montants à recevoir en vertu de contrats de location sont révisés mensuellement par l'administration. Les pertes encourues et estimées, incluant les frais de liquidation, sont radiées dans la période. C'est aussi la politique d'établir une provision pour pertes éventuelles sur les prêts et les contrats de location en cours.

g) Frais d'émission de la dette à long terme

L'escompte et les frais relatifs à la dette sont amortis selon la méthode de l'amortissement constant sur la durée de la dette.

h) Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu reportés sont attribuables à l'écart relatif à l'amortissement des frais de la dette ainsi qu'aux écarts relatifs aux revenus de location et à l'allocation du coût en capital.

Le crédit d'impôt fédéral à l'investissement et les avantages fiscaux accordés par la province de Québec sont comptabilisés en diminution de la provision pour impôts.

2. Constitution

La Société a été constituée en vertu de la «Loi concernant la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins» et, sous réserve des dispositions de cette loi, est régie par les dispositions de la deuxième partie de la Loi des compagnies, Québec.

3. Subventions

a) Le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada a accordé à une entreprise consolidée une subvention dont le montant est établi selon le coût du projet d'agrandissement et qui pourrait atteindre \$651 000. Au 31 décembre 1978, le bénéficiaire avait droit à une subvention de \$214 820 et celle-ci est assujettie aux conditions stipulées dans l'offre acceptée.

b) En vertu d'une offre d'aide faite par la Société de Développement Industriel du Québec, une entreprise consolidée pourrait bénéficier au cours des années 1979 à 1982 du remboursement d'une partie de ses intérêts sur le financement jusqu'à concurrence de \$800 000.

4. Débiteurs

	1978	1977
Comptes à recevoir	\$ 8 789 758	\$ —
Intérêts courus, à recevoir et autres actifs	921 614	686 179
Subvention à recevoir (note 3)	214 820	—
Impôts sur le revenu à recouvrer	108 538	—
	\$10 034 730	\$ 686 179

5. Participations permanentes

	1978	1977
a) Placements dans les compagnies		
Canam-Manac Inc. et Sico Inc., à la valeur de consolidation	\$10 664 295	\$ 7 767 948
Les excédents du coût des actions de ces compagnies sur les valeurs comptables aux dates d'achat au montant de \$3 544 962 sont amortis selon la méthode de l'amortissement constant sur une durée de 20 ans.		
b) Placements de portefeuille, au coût		
Corporation de Gestion La Vérendrye	2 509 800	—
Valeur boursière au 31 décembre 1978 \$2 350 000		
Quote-part de l'avoir net au 31 décembre 1978 \$2 510 000		
Autres placements	4 979	—
	\$13 179 074	\$ 7 767 948

6. Immobilisations

	Coût		Amortissement accumulé		Valeur résiduelle	
	1978	1977	1978	1977	1978	1977
Terrains	\$ 801 893	\$ —	\$ —	\$ —	\$ 801 893	\$ —
Immeubles	9 224 659	3 474 853	5 749 806	—	—	—
Mobilier et équipement	157 923	68 885	89 038	88 236	—	—
Machinerie et équipement	12 257 060	7 593 895	4 663 165	—	—	—
Matériel roulant	4 447 415	2 983 321	1 464 094	—	—	—
Améliorations locatives	463 093	27 507	435 586	151 987	—	—
Projet d'agrandissement en voie de réalisation	859 302	—	859 302	—	—	—
	\$28 211 345	\$14 148 461	\$14 062 884	\$ 240 223		

Le projet d'agrandissement est présenté au coût déduction faite de la subvention du ministère de l'Expansion économique régionale du Canada.

7. Autres valeurs actives

	1978	1977
Excédents du coût des actions des filiales sur les valeurs comptables aux dates d'achat, au coût amorti	\$ 6 372 610	\$ —
Frais d'émission de la dette à long terme, au coût amorti	1 048 426	674 554
Avantage fiscal déductible des futurs impôts sur le revenu	45 126	45 126
Autres éléments d'actifs	167 752	—
	\$ 7 633 914	\$ 719 680

8. Dette à long terme

	1978	1977
Débetures		
Série A, 9%, rachetables par anticipation, échéant le 31 mars 1989	\$ 5 082 300	\$16 087 200
Série A, 10%, échéant le 15 février 1984	10 000 000	—
Série A, 8½%, échéant de 1979 à 1983 inclusivement, garanties par le transport des actions détenues dans des filiales	1 190 000	—
Série B, 8¼%, échéant de 1984 à 1988 inclusivement, garanties par le transport des actions détenues dans des filiales	1 800 000	—
Avance bancaire, au taux de base, négociable le 1 ^{er} janvier 1980 (garantie par le transport des comptes à recevoir et par des lettres de garantie de filiales)	878 550	—
Billet à payer, sans intérêt, remboursable par versements irréguliers, échéant le 27 avril 1982	657 585	—
	19 608 435	16 087 200

Billets garantis

Série A, 10¼%, échéant le 15 décembre 1981	9 250 000	9 250 000
Série B, 10½%, échéant le 15 décembre 1986	5 750 000	5 750 000
Série C, 9½%, échéant le 15 juillet 1982	5 000 000	5 000 000
Série D, 10 %, échéant le 15 juillet 1987	5 000 000	5 000 000
Série E, 9½%, échéant le 3 octobre 1983	7 000 000	—
Série F, 10 %, échéant le 3 octobre 1988	3 000 000	—
	35 000 000	25 000 000
	54 608 435	41 087 200
Versements échéant au cours du prochain exercice	300 000	—
	\$54 308 435	\$41 087 200

Versements des prochains exercices relatifs aux débetures:

1979	\$ 300 000
1980	1 198 550
1981	440 000
1982	517 585
1983	270 000

Exigences maximales relatives aux billets garantis:

Les exigences maximales des fonds de remboursement et le montant maximum requis pour rencontrer l'échéance des billets garantis au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	Exigences maximales des fonds de remboursement	Échéance	Total
1979	\$1 800 000	\$ —	\$1 800 000
1980	1 000 000	—	1 000 000
1981	815 000	8 695 000	9 510 000
1982	715 000	4 600 000	5 315 000
1983	575 000	6 440 000	7 015 000

9. Capital-actions

	1978	1977
Autorisé		
400 000 actions privilégiées, dividende 7% non cumulatif, rachetables, sans droit de vote, valeur nominale de \$100 chacune		
10 000 actions ordinaires, classe «A», ne pouvant être souscrites que par la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins, valeur nominale de \$100 chacune		
590 000 actions ordinaires, classe «B», sans droit de vote, valeur nominale de \$100 chacune		
Émis et payé		
471 actions ordinaires, classe «A»	\$ 47 100	\$ 47 100
329 713 actions ordinaires, classe «B» (1977, 201 675 actions)	32 971 300	20 167 500
	\$33 018 400	\$20 214 600

Au cours de l'exercice 128 038 actions ordinaires, classe «B», ont été émises; 110 049 par la conversion de débetures, série A, échéant le 31 mars 1989 et 17 989 ont été émises contre un règlement en espèces.

10. Bénéfice par action

	1978	1977
Avant poste extraordinaire	\$13,56	\$ 5,04
Après poste extraordinaire	<u>\$13,56</u>	<u>\$ 3,19</u>

Bénéfice pro forma par action

Avant poste extraordinaire	\$ —	\$ 4,62
Après poste extraordinaire	<u>\$ —</u>	<u>\$ 3,49</u>

11. Acquisition d'une filiale (Culinar Inc.)

	1978
Placements	\$ 1 949 264
Immobilisations	10 707 488
Autres éléments de l'actif	118 638
Excédent du coût des actions des filiales de Culinar Inc. sur la valeur comptable aux dates d'acquisition — au coût amorti	2 071 000
Excédent du coût des actions de Culinar Inc. sur la valeur comptable à la date d'acquisition par la Société	4 550 793
	19 397 183
Déduire:	
Dette à long terme	3 990 000
Impôts sur le revenu reportés	733 000
Intérêts minoritaires	7 893 922
	12 616 922
	\$ 6 780 261

12. Engagements

Conformément aux termes des offres d'achat d'actions de certaines participations permanentes, les prix payés pour les actions acquises pourront être majorés si des résultats supérieurs aux profits anticipés au moment des transactions se réalisent pour les années 1978, 1979 et 1980. À cet effet, les coûts de ces participations ont été régularisés en date du 31 décembre 1978.

Une filiale, avait consenti des prêts non déboursés en fin d'exercice pour un montant de \$16 215 500 dont \$2 550 000 était sujet à acceptation par les requérants.

13. Événement subséquent

- a) En 1979, une filiale a acquis une participation majoritaire dans la compagnie Stuart Ltée. L'incidence financière de cette transaction ne peut être mesurée avec précision.
- b) Le 6 mars 1979, les administrateurs ont déclaré un dividende en actions ordinaires de \$1,50 par action, payable le 30 avril 1979 aux actionnaires inscrits aux livres en date du 31 décembre 1978. Ce dividende résultera en l'émission de 4 953 actions ordinaires.

14. Loi anti-inflation

La filiale Culinar Inc. a été assujettie à la Loi anti-inflation et à ses règlements jusqu'au 31 décembre 1978 et a pris les mesures nécessaires pour s'assurer du respect de cette Loi.

15. Chiffres comparatifs

La présentation de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

16. Approbation des états financiers

Les états financiers consolidés de la Société ont été approuvés par le Conseil d'administration le 6 mars 1979.

La Société d'investissement Desjardins, un partenaire idéal pour l'entrepreneur

Il est reconnu que l'entrepreneur québécois a beaucoup d'imagination. Il sait développer un produit qui répond aux besoins du public. Il est inventif dans ses méthodes de production. Cependant, l'entrepreneur n'a pas toujours toutes les ressources financières pour consolider ses opérations, pour exploiter au maximum le potentiel de son entreprise.

Pour l'entrepreneur, la SID peut devenir

- un **partenaire idéal** qui, en apportant de nouveaux capitaux, lui permet d'élargir la base de capital et, par le fait même, d'augmenter la capacité d'emprunt de son entreprise;
- un **partenaire idéal** qui lui permet d'amorcer un programme d'expansion pour élargir sa part du marché;
- un **partenaire idéal** qui lui permet d'entreprendre un programme de diversification;
- un **partenaire idéal** qui lui permet d'utiliser pleinement le potentiel que représentent les ressources humaines et technologiques de l'entreprise;
- un **partenaire idéal** qui lui permet de saisir l'occasion d'affaires au moment où elle se présente.

La SID participe directement au capital-actions d'entreprises industrielles et commerciales au Québec. C'est une institution spécialisée du Mouvement Desjardins, cette force économique du Québec qui regroupe environ \$10 milliards d'actifs au niveau des Caisses populaires Desjardins, de leurs unions régionales et des institutions financières affiliées.

Pour la SID, le **partenaire idéal** c'est

- l'**entreprise** qui est en pleine croissance;
- l'**entreprise** qui est ou qui va devenir un chef de file dans son domaine;
- l'**entreprise** qui est dirigée par une équipe d'administrateurs compétents et dynamiques;
- l'**entreprise** qui peut déjà montrer une bonne rentabilité;
- avant tout l'**entreprise** qui accepte l'idée qu'en s'associant à un partenaire financier sérieux, elle pourra atteindre ses objectifs plus rapidement et plus sûrement.

La Société d'investissement Desjardins préfère prendre des participations minoritaires importantes, soit de 30% à 50% du capital-actions d'une entreprise, pour un investissement qui se situe habituellement entre \$250 000 et \$5 000 000.

La Société d'investissement Desjardins a un intérêt particulier mais non exclusif pour les entreprises qui oeuvrent dans l'alimentation, l'habitat, la santé, les transports et communications, les loisirs et, de façon générale, dans des domaines répondant aux besoins réels de l'homme et de la collectivité.

La Société d'investissement Desjardins s'est donnée comme mission de jouer un rôle actif dans le développement industriel au Québec. Elle a déjà investi dans quelques entreprises très dynamiques et ses actifs consolidés dépassent présentement \$125 millions.

La SID peut vous aider à grandir.
C'est un **partenaire idéal!**

Les partenaires actuels de la SID

Filiales

Crédit Industriel Desjardins Inc.

Culinar Inc., et ses filiales:

- Lido Biscuit Cie Limitée;
- Produits Diamant Ltée;
- Vachon Inc.

Compagnies associées

Sico Inc., et ses filiales:

- Peintures Crown Diamond Limitée;
- Transporama Inc.

Canam Manac Inc., et ses principales filiales:

- Les Aciers Canam Inc.;
- Hambro International (Structures) Limited;
- Canam Hambro Structures Inc.;
- Canam Sales Corporation (É.-U.);
- Manac Inc.;
- Treco Inc.

Corporation de gestion La Vérendrye et ses principales filiales:

- Québec Aviation Ltée.
- Témisko Inc.;
- Transport Brazeau Inc.;
- Tremblay Express Limitée;



Conseil d'administration

MM. Guy Bernier, président
Président,
Union régionale de Montréal

Jean-Marie Ouellet, vice-président
Président,
Union régionale de Québec

Paul Gauthier
vice-président exécutif,
Société d'investissement Desjardins

A.Hervé Hébert, secrétaire-trésorier
Président,
Fiducie du Québec

Raymond Audet
Directeur général,
Union régionale de Gaspé

Raymond Blais
Directeur général,
Union régionale de Québec

Camille Dagenais
Président du conseil et chef
de la direction, Groupe SNC

Wesley Hogg
Directeur général,
Union régionale de Rimouski

Oscar Mercure
Président,
L'Assurance-Vie Desjardins

Jean-Marie Raymond
Président et directeur général,
LaSalle Tricot Limitée

G.Roger Roy
Président,
Union régionale de Sherbrooke

Mme Micheline Hébert
Secrétaire-adjoint

Opérations

Paul Gauthier
Vice-président exécutif

Jean Laliberté
Adjoint au
vice-président exécutif

Serge Riopel
Directeur
Service d'analyses et de recherches

Réjean Brunelle
Contrôleur

desjardins



mouvement
des caisses populaires
desjardins